

Présentation

Les stages occupent une place essentielle dans la formation des étudiants en psychologie clinique et en psychopathologie. Ainsi, les psychologues praticiens-référents sont des partenaires fondamentaux dans le cursus universitaire des futurs psychologues, aux côtés des enseignants.

Le document présent a pour objectif de préciser le projet pédagogique des stages et les engagements de chacun des trois partenaires (psychologues praticiens référents – étudiants – enseignants) impliqués dans cette activité.

Pour valider le Master, l'étudiant doit au minimum avoir réalisé deux stages. L'un en Master 1 (M1) de 220 heures minimum, l'autre en Master 2 (M2) de 280 heures minimum. En outre, l'étudiant doit réaliser l'un de ces deux stages en psychiatrie.

Les informations suivantes concernent le stage de M1. Elles visent à préciser les engagements et les responsabilités partagés par l'Université, les étudiants et les praticiens-référents.

Projet pédagogique du stage de M1

Le stage de M1 est le premier stage au long cours du cursus. Il a pour objectif principal de confronter les étudiants à la pratique clinique en psychologie clinique et psychopathologie.

Six objectifs fondamentaux sont visés :

1. Connaissances générales : L'étudiant stagiaire doit pouvoir prendre connaissance du cadre institutionnel y compris dans ses aspects pratiques : historique de l'institution, organisation du travail et de l'équipe, fonctionnement général et administratif, etc. ;
2. Participation à l'institution et intégration dans l'équipe : Une participation active de l'étudiant stagiaire à la vie institutionnelle est également souhaitable : celle-ci peut s'appuyer sur sa présence à certaines réunions, synthèses, échanges, présentation de cas ou discussions d'équipe ;
3. Observation clinique : L'étudiant stagiaire doit avoir l'occasion d'observer des situations cliniques particulières, des modalités d'évaluation, des modalités d'intervention ou d'accompagnement auprès des patients et populations reçus par l'institution ;
4. Pratique clinique : Au fur et à mesure du déroulement du stage l'étudiant stagiaire doit pouvoir assister le psychologue (et éventuellement d'autres professionnels travaillant avec lui) dans une ou plusieurs de ses missions. Ces activités peuvent consister en :
 - a. Entretiens
 - b. Accueil et accompagnements psychologiques
 - c. Participation aux examens psychologiques
 - d. Rédaction de comptes-rendus
 - e. Co-animation d'activités cliniques de groupe
 - f. Autres types d'interventions psychologiques

Compte tenu des objectifs visés, les activités confiées à l'étudiant stagiaire sont laissées à l'appréciation du praticien-référent psychologue.

5. Identification du rôle du psychologue : Par le travail étroit de collaboration avec le psychologue, le stagiaire doit pouvoir se représenter le métier de psychologue ;
6. Réalisation d'une recherche clinique sur le lieu de stage : En M1, il est demandé aux étudiants de mener à bien une recherche qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire (le « Travail encadré de recherche » intitulé MEM TER). Le mémoire est encadré à l'Université par un enseignant dirigeant la recherche. Ce mémoire peut porter - mais ce n'est pas obligatoire - sur une problématique clinique rencontrée sur le lieu de stage. *Si la recherche est effectuée sur le lieu de stage, il est nécessaire que l'institution ait été informée préalablement et ait donné son accord.* Dans ce cas, l'implication des praticiens-référents est précieuse : pour définir un thème utile à l'institution, pour faciliter le recueil de données cliniques, et pour veiller à la non-interférence entre pratique clinique et mise en œuvre de la recherche. Comme toutes les activités réalisées par le stagiaire, la recherche de M1 doit se faire dans le strict respect du code de déontologie des psychologues et des principes éthiques s'appliquant à la recherche.

L'ensemble des activités du stagiaire se déroule sous la supervision du praticien-référent. Cette supervision peut prendre des formes différentes. Il est indispensable que des temps de rencontres soient régulièrement réservés à la discussion de l'expérience du stagiaire et des situations cliniques rencontrées. L'étudiant ne peut pas avoir la responsabilité de psychothérapies.

Engagements mutuels

Pour soutenir cette démarche pédagogique, le Master inclut un enseignement spécifique visant à élaborer la pratique clinique, les « Groupes d'analyse de la pratique en stage » (GAP) sous la direction de l'enseignant-référent du stage, interlocuteur privilégié du praticien-référent pour toute question relative au stage. Cet enseignement se déroule tout au long de l'année en petits groupes. Les étudiants y sont invités à réfléchir sur les situations cliniques rencontrées sur le lieu de stage. L'insertion dans un groupe de supervision de stage constitue pour les étudiants l'occasion de confronter leur expérience à celle des autres, de dédramatiser certaines situations, d'y réfléchir, d'élaborer de nouvelles stratégies. Ils bénéficient également dans le cadre du Master d'une formation spécifique à l'entretien clinique dans le cadre de TD en petits groupes.

Dans le cadre des stages de Master, l'Université, comme l'étudiant, s'engage au strict respect du code de déontologie des psychologues. Les responsables pédagogiques du Master ainsi que l'étudiant s'engagent à respecter les règles et principes de fonctionnement de l'institution qui accueille les stagiaires.

Le praticien-référent s'engage à encadrer le stagiaire dans ses activités, à superviser sa pratique et lui apporter un soutien. Il favorise l'intégration du stagiaire dans l'institution et aide autant que possible le stagiaire dans la réalisation de sa recherche. Il donne un retour d'information constructif et critique sur les activités réalisées par le stagiaire.

Spécificités du stage / attentes particulières de l'institution

(A remplir par le praticien-référent)

Nom, type de structure et adresse du lieu de stage :

Activités confiées au stagiaire :

Durée du stage :

Autres précisions concernant la spécificité du stage :

Signatures :

Fonction	Nom Prénom	Institution	Date	Signature
Praticien-référent				
Enseignant-référent (enseignant de GAP)		Université Paris Descartes		
Etudiant-stagiaire		Université Paris Descartes		

Informations complémentaires sur le site de l'Institut de Psychologie de l'Université Paris Descartes :
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2>

Contact : bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr

L'enseignant référent du stage (enseignant du GAP) est l'interlocuteur privilégié pour toute question liée au déroulement du stage.